

DÉPARTEMENT
de la
Charente Maritime

ARRONDISSEMENT
Royan

CANTON
Logements de l'Oasis ayant
avec l'Entre-
prise **BERNARD**

51089

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

ROYAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de _____

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **cinquante et un deux**
novembre **Royan**

en mil neuf cent, le _____ du mois
d _____, le Conseil Municipal de

s'est assemblé au lieu ordinaire **le Octobre** sous la **présidence de**

M. **Ch. REGAULT, Seyssiere**
Chamboulan, Bujard, Jacquet-Suguet, Guillaud
d'après convocations faites le
Counil-Couzinet-Chazeaud-Bouchet-Main-
Donat, Pruguet, Melle Rikosky.

Représentés : M.Thirion par M.Couzinet

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. _____, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions, qu'il a acceptées.
sur la proposition de la Commission des Finances
autorise M. le maire à signer l'avenant de 4.442 frs
(quatre mille quatre cent quarante deux frs) à
passer avec l'Entreprise **BERNARD**, adjudicataire du
lot de menuiserie relatif à l'aménagement de 3 loge-
ments dans un baraquement communal transféré de
" La Clairière " sur le terrain communal de l'Oasis.

Objet : travaux de menuiserie non prévus au
devis soumis à l'adjudication (calfeutrement et pose
de plinthes dans les dépendances)

Financement : crédit de 1.306.020 francs
Ch.XXXIII, art .7 (B.S. et A.S.)

Montant des travaux exécutés par l'entreprise
BERNARD 384.442 francs (montant de la soumission :
380.000 frs + travaux supplémentaires : 4.442 francs)

APPROUVE

La Rochelle, le 22 Dec. 1951

Pour la Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Illisible

ROYAN

Fait et délibéré à
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à
la suite la désignation de
leur vote (Art. 51 de la loi
du 5 avril 1884).

N'ont pas signé : MM.

Mentionner à la suite
la cause qui les a empêchés
de signer (Art. 57 de la loi
municipale).

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 26 Dec. 1951
Le Maire.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

VILLE DE ROYAN

Adjudication du 5 Juillet 1951
Approuvée le 20 sept. 1951

DÉMONTAGE ET REMONTAGE D'UN BARAQUEMENT
 AU FRONTON DE L'OAISIE

AVANTAGE A PROCES VERBAL D'^e ADJUDICATION

ENTRE : Charles MEDAISON, Maire de la Ville de ROYAN
 Chevalier de la Légion d'Honneur
 Croix de Guerre 1914-1918
 Autorisé par délibération en date du 2 novembre 1951
 du Conseil Municipal.

ET : M. BERNARD Emile, entrepreneur de menuiserie, Bd Albert
 Ier à ROYAN

IL A été CONTENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1er - Le montant de l'adjudication du deuxième lot (charpente menuiserie - couverture - menuiserie serrurerie) des travaux de démontage et remontage d'un baraquement est porté de trois cent quatre vingt mille francs (390.000 frs) à la somme de trois cent quatre vingt quatre mille quatre cent quarante deux francs (394.442 francs), en raison des travaux supplémentaires de chauffement effectués aux chais et baudgeries .

ARTICLE 2 - Le devis des travaux faisant l'objet du présent avenant s'établit comme suit :

Poste de plinthes pour chauffement

32 mètres linéaires à 5 frs = 160 francs
 Coefficient 34,7 - soit :

$$160 \text{ frs} \times 34,7 = 5.552 \text{ frs}$$

Rabais 20% (art.4 parag.4
 du Cahier des charges) 1.110

Reste à payer : 4.442 -

ARTICLE 3 - Les frais d'enregistrement du présent avenant sont à la charge de l'entrepreneur .

L'Entrepreneur

A ROYAN, le 9 décembre 1951

Le Maire

S. Jourdan POUR COPIE CONFIRMÉE
 Royan, le 26 Dec. 1951

Le Maire

Chapuis

d'après

APPROUVE
 La Rochelle, le 1 Dec. 1951

Pr le Préfet
 Le Secrétaire Général
 Signé : Fusson

M. BERNARD Emile
Menuisier
65^e Bd Albert Ier
ROYAN

Travaux de CHARPENTE & MENUISERIE QUINCAILLERIE
concernant le Démontage et Remontage après Transformation
d'un Baraquement à l'école de la Clairière au Fronton de l'Oasis

S U P P L E M E N T

Pose de Plaintes dans les Chais et Buanderie
pour calfeutrement.

32m Linéaire à 5 FB = 160 FB

Coefficient du Mois d' Août 1951 série La Rochelle 34,7

Soit $I60 \times 34,7 =$

5 552 F5

Rabais 20 %

110

Total.....

4 442

Vé et Vérifié
l'Architecte

Jewai

A. JOURDAIN
ARCHITECTE
10, R. DU DR CALMETTE
ROYAN (Charente-M.)
TÉLÉPH. N° **101**

Agréé par le M. R. U.
N° 7945 du 23-6-48